

## L'apparition d'un phénomène de thésaurisation du travail au Luxembourg

Durant les deux dernières années, le taux de croissance de la productivité de l'économie luxembourgeoise a affiché des résultats négatifs<sup>19</sup>, alors qu'en parallèle, l'emploi total a continué d'afficher une croissance positive<sup>20</sup>. Cette situation est paradoxale dans le cadre d'une conjoncture morose où l'on s'attendrait plutôt à ce que les employeurs cessent d'embaucher pour préserver leurs gains de productivité. Ce phénomène est communément appelé «thésaurisation du travail» et il se caractérise par le fait que, dans un contexte où l'offre de travail est limitée, et où il existe un manque de main-d'œuvre qualifiée, les entreprises préfèrent thésauriser leur main-d'œuvre et même continuer à embaucher plutôt que de licencier dans le sillage de la détérioration conjoncturelle. En effet, dans le cas d'un ralentissement conjoncturel, les entreprises peuvent décider de ne pas licencier parce qu'elles craignent que leurs employés, une fois licenciés, ne soient embauchés par la concurrence, perdent leurs compétences ou pour éviter le paiement d'indemnités de licenciement. Ainsi, elles peuvent décider de maintenir leurs salariés à leur poste, même si elles n'utilisent pas le maximum de leur potentiel. L'importance de ce chômage déguisé détermine l'étendue du phénomène de «thésaurisation du travail».

Cependant, il est nécessaire de relativiser quelque peu l'ampleur de ce phénomène de «thésaurisation du travail» au Luxembourg, car il pourrait s'expliquer en partie par des artifices statistiques.

L'IGSS<sup>21</sup> comptabilise chaque mois le nombre de personnes ayant un emploi au Luxembourg, mais elle n'ajuste pas les données en équivalent temps plein. Un tel mode de comptabilisation conduit indubitablement à une surestimation des données de l'emploi, tout particulièrement dans le secteur des services, car l'emploi à temps partiel a particulièrement augmenté dans ce secteur ces dernières années. À noter que la modification de la définition du temps partiel, appliquée par l'IGSS depuis octobre 2001, ne permet plus de réaliser des comparaisons inter-annuelles notamment entre 2001 et 2002. En effet, la nouvelle définition du champ pris en considération pour déterminer le nombre de personnes travaillant à temps partiel est devenue plus restrictive, excluant toutes les personnes en congé de maladie. Les données disponibles pour 2002 décrivent une tendance globale à la baisse en variation annuelle (de 10,4%) du nombre de personnes employées à temps partiel entre janvier et décembre 2002 (36 739 personnes en janvier 2002 contre 32 907 en décembre). Cette évolution récente permet de mieux cerner la nature de la «thésaurisation du travail» en 2002 qui prendrait essentiellement la forme, pour l'ensemble de l'économie luxembourgeoise, d'une «thésaurisation» des emplois à plein temps, et non pas celle d'une transformation des emplois à plein temps en emplois à temps partiel. Par contre, l'augmentation du nombre de personnes travaillant à temps partiel en janvier 2003 comparativement à janvier 2002 (+2,8% en variation annuelle) met en lumière l'apparition d'une thésaurisation du travail au niveau de l'ensemble de l'économie.

Un autre artifice statistique apparaît aussi lors de la mise en place de plans sociaux. En effet, les personnes touchées par le plan social bénéficient d'un préavis de licenciement. Or, pendant cette période de préavis, elles restent «en emploi», ce qui tend à créer une thésaurisation «involontaire» de main-d'œuvre encore plus importante dans le sillage d'un essoufflement de la conjoncture. De plus, plus la législation en matière de préavis est contraignante, plus la réaction de l'emploi à la conjoncture morose sera retardée.

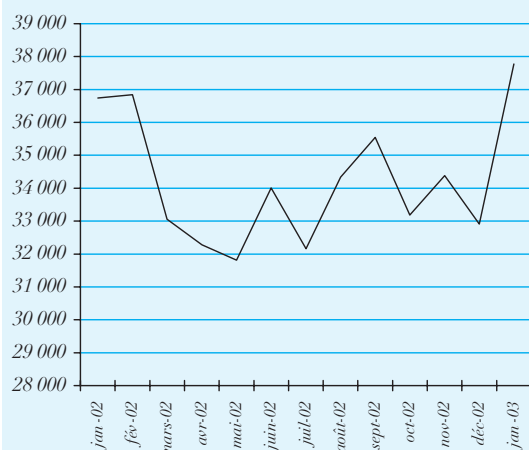
<sup>19</sup> La productivité de l'ensemble de l'économie luxembourgeoise a affiché une baisse de 4,1% en 2001 suivie d'une baisse de 1,9% en 2002 (en variation annuelle).

<sup>20</sup> L'emploi total au Luxembourg a enregistré une augmentation de 5,6% et 3,1% respectivement en 2001 et 2002 (en variation annuelle).

<sup>21</sup> IGSS: Inspection générale de la sécurité sociale.

## GRAPHIQUE 26

### EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL DEPUIS JANVIER 2002



Source: IGSS

Au regard de la décomposition sectorielle de la croissance de l'emploi, le secteur qui a le plus contribué à la croissance de l'emploi en 2001 et 2002 est celui des «Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises» (à hauteur de 44,2% pour 2001 et de 36,0% pour 2002 de la croissance totale de l'emploi); or, ce secteur est celui qui a enregistré la baisse la plus brutale de ses marges de profits en 2002, et qui a commencé à annoncer de nombreux licenciements. Ainsi, selon ces dernières évolutions, on aurait pu s'attendre à ce que ce secteur ne contribue plus – ou bien de manière nettement moins significative – à la croissance de l'emploi au Luxembourg. Le maintien de la forte contribution de ce secteur à la croissance de l'emploi total pourrait laisser supposer que les employeurs, qui avaient fait face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée au cours des années précédentes, n'ont pas procédé à des licenciements massifs dans le but de réduire leurs coûts de licenciements, de réembauche et/ou de formation lors de la reprise à venir. Dans le sillage de la détérioration de la conjoncture, cette relative «thésaurisation de main-d'œuvre» prendrait, selon les mesures annoncées par certaines banques de la place en 2002, différentes formes de mobilité interne, à savoir: le recours accru au temps partiel, aux préretraites anticipées à 52 ans, aux congés sabbatiques, aux congés sans solde, ainsi qu'aux pauses-carrières. Les informations disponibles sur la mise en place effective de ces mesures de mobilité interne dans les banques les plus importantes de la place en terme d'effectifs nous indiquent clairement un recours grandissant au temps partiel au cours du premier trimestre 2003. Les autres mesures de promotions de la mobilité interne tendent à se développer depuis la fin de l'année 2002 uniquement dans certaines de ces banques. Le développement de ce type de mesures, non pris en considération pour l'établissement des chiffres officiels de l'emploi, serait un des artifices statistiques révélateur de l'émergence d'un phénomène de «thésaurisation du travail» dans ce secteur de l'économie luxembourgeoise. Un autre indicateur intéressant permettant de rendre compte du phénomène de «thésaurisation du travail» est celui du turn over net des banques<sup>22</sup>. Ainsi, selon les premières informations disponibles, le turn over net de certaines des dix plus grandes banques de la place a chuté en terme d'effectifs. Cette baisse substantielle contribue donc aussi à la «thésaurisation» du personnel. A noter que cette baisse brutale est tout à fait caractéristique de la «prise de conscience» par les employés de banques de la détérioration du marché de l'emploi, ce qui les conduit à réduire leur mobilité externe.

22 Le turn over net des banques est un indicateur qui recense le nombre de personnes qui changent d'employeur.

**Tableau 11 Croissance de l'emploi dans les différents secteurs**

(variation annuelle en %)

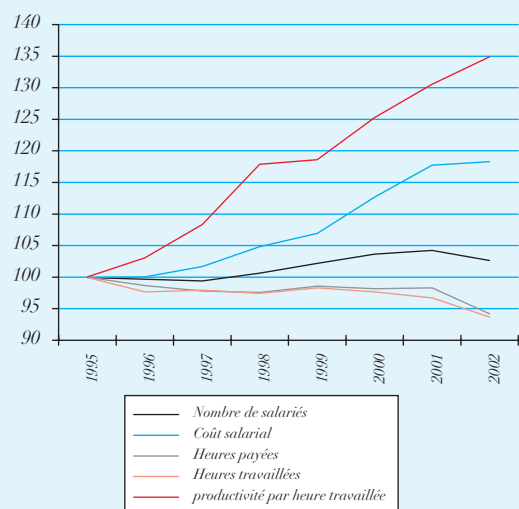
		2001	2002
Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	A+B	-10,0	0,0
Industrie, y compris énergie	C-E	2,8	-0,6
Construction	F	4,2	4,1
Commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques; hôtels et restaurants, transports et communications	G-I	4,7	3,1
Activités financières; immobilier, location et services aux entreprises	J+K	9,3	4,1
Autres activités de services	L-P	5,6	3,8
Total Branches	TOT-P119	5,6	3,1

Source: IGSS, STATEC

A priori, dans le secteur industriel, l'évolution à la baisse du nombre d'heures travaillées par employé en 2001 et en 2002 pourrait faire croire à un éventuel développement du temps partiel mettant ainsi en lumière une des formes de «thésaurisation» de la main-d'œuvre. Mais cette baisse du nombre d'heures travaillées par employé peut aussi s'expliquer, d'une part, par la baisse du nombre d'heures supplémentaires payées aux employés du secteur, et d'autre part, par la baisse du nombre d'employés pendant la période sous revue. Plus encore, la productivité par heure travaillée a poursuivi sa trajectoire ascendante en 2001 et 2002, ce qui signifie clairement, au regard des informations disponibles, que les employeurs de ce secteur ont restreint leur personnel afin de maintenir leur productivité horaire et n'ont donc guère recouru à une «thésaurisation» de leur main-d'œuvre pendant cette période de morosité conjoncturelle.

**GRAPHIQUE 27**

**EVOLUTIONS (VARIATIONS ANNUELLES) DU NOMBRE DE SALARIÉS, DU COÛT SALARIAL, DU MONTANT DES HEURES PAYÉES ET TRAVAILLÉES ET DE LA PRODUCTIVITÉ HORAIRE DANS L'INDUSTRIE (INDICE 1995=100)**



Source: STATEC

En conclusion, l'essoufflement de la conjoncture aurait bien déclenché l'apparition d'un phénomène de «thésaurisation du travail» au Luxembourg conduisant certains employeurs – en particulier dans le secteur bancaire – à utiliser des mesures spécifiques pour maintenir leurs effectifs afin de ne pas devoir faire face à des frais de réembauche et de formation lors de la reprise future de l'activité économique. Cependant, différents artifices statistiques sont susceptibles d'amplifier ce phénomène apparu au Luxembourg dans le sillage d'une conjoncture avançant à rythme ralenti.

### 1.3.8 Le secteur financier

#### 1.3.8.1 Evolution du nombre des établissements de crédit

Au cours des douze derniers mois, le nombre des établissements de crédit s'est encore contracté de 7 unités pour atteindre 178 entités au 31 mars 2003, confirmant ainsi le recul observé au cours des trois dernières années. Toutefois, les trois premiers mois de l'année en cours ont témoigné d'une hausse nette d'une unité du nombre des établissements de crédit, provoquant ainsi une rupture de la tendance observée ces dernières années.

Ainsi, si l'on considère qu'au cours des trois premiers mois de l'année 2003 la cessation d'activités de la *Frankfurter Sparkasse eG, Niederlassung Luxemburg* est compensée par la constitution de la *Bunadarbanki Islands hf, Luxembourg Branch*, l'augmentation nette du nombre d'établissements est exclusivement due à la scission du *Crédit Agricole Indosuez Luxembourg* en deux entités, l'une conservant la dénomination d'origine, l'autre étant constituée sous l'appellation *Crédit Agricole Investors Services Bank*.

Après deux années d'activité intense, le mouvement de concentration dans le paysage bancaire luxembourgeois a donc marqué au cours du premier trimestre de l'année en cours. Ce développement positif ne permet cependant pas de faire état d'un renversement de tendance, puisque, d'une part, il convient de noter que la situation décrite pour les trois premiers mois ne saurait préjuger de la tendance sur l'ensemble de l'année 2003 et, d'autre part, plusieurs projets de concentration, annoncés depuis un certain temps, devraient se concrétiser dans les mois à venir et par conséquent relancer le mouvement baissier du nombre d'établissements de crédit au Luxembourg. De plus, le secteur bancaire luxembourgeois, au même titre que celui des pays voisins, évolue actuellement dans un environnement économique fragile, marqué par l'attente d'un redressement conjoncturel qui continue de se faire attendre dans la majorité des pays européens, pesant ainsi sur son dynamisme.

Du point de vue de l'origine géographique des établissements de crédit actifs sur la place luxembourgeoise, la répartition reste sensiblement figée, les institutions allemandes représentant près du tiers de l'effectif total.

GRAPHIQUE 28

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES BANQUES DE LA PLACE FINANCIÈRE LUXEMBOURGEOISE

